



Master Son Studio

Master 60

Procédure d'inscription

La période pour les inscriptions en master commence le 19/05/2025 et se termine le 17/08/2025 à minuit.

La plupart des masters organisés à l'IAD sont ouverts aux étudiants titulaires d'un bachelier ou équivalent.

La procédure d'inscription comporte deux phases:

1. Examen du dossier de candidature
2. Entretiens individuels avec les professeurs de l'orientation

Dossier de candidature

La première phase consiste à soumettre son dossier de candidature par courriel à l'adresse admissions-masters@iad-arts.be pour le 17 août 2025 au plus tard.

Soyez prudent, envoyez votre dossier avant la date d'échéance.

Volet administratif

Voici les documents à fournir en format PDF sauf autre indication

1. une photo d'identité (JPG)
2. une copie de votre pièce d'identité recto / verso (ou JPG)
3. une copie de votre extrait d'acte de naissance ou sa version électronique
4. copie du diplôme de fin d'études secondaires
5. copie du diplôme donnant accès au master et les relevés de notes des différentes années d'étude relatifs à l'obtention du diplôme (un détail du cursus s'il s'agit d'une école étrangère est nécessaire pour valider la candidature)

Volet pédagogique

Voici les documents à fournir:

1. Une lettre de motivation précisant votre souhait d'accéder au master, à l'attention de la commission artistique et du secrétariat des admissions master en y incluant la

mention suivante: "Je souhaite m'inscrire en Radio Télévision Son Master 60 option studio pour l'année académique 2025-2026." (PDF)

2. Un CV complet (PDF)
3. Des liens internet vers vos dernières productions abouties (travaux réalisés lors de vos études ou durant vos stages).

Entretiens et auditions

Chaque dossier sera attentivement analysé et une réponse vous sera envoyée concernant l'accès aux entretiens de la deuxième phase.

Vous serez contacté individuellement par courriel via admissions-masters@iad-arts.be, le cas échéant vous recevrez votre convocation à l'entretien (les dates et heures ne sont pas modifiables). Il s'agit d'un entretien individuel d'une durée de 25 minutes se déroulant dans les locaux de l'IAD .

Pendant cet entretien, vos compétences artistiques et techniques seront analysées par un jury artistique composé de professeurs. Nous écouterons et évaluerons vos travaux envoyés précédemment lors de la 1ère phase. Les différents critères d'évaluation de la commission artistique en son "studio" sont:

- l'équilibre spectral, le respect des timbres et la balance générale de vos travaux
- le témoignage de votre créativité artistique et de votre maturité ; ainsi que de vos capacités de travail en équipe et en solitaire
- votre niveau de maîtrise des différents outils (Hardware & Software)

Les entretiens sont prévus en présentiel en septembre.

A l'issue de cet entretien, vous recevrez la décision de votre admission à l'IAD via un courriel depuis admissions-masters@iad-arts.be le 10 septembre 2025.

Si vous êtes admis à l'IAD, vous recevrez les informations de rentrée en même temps. La rentrée académique a lieu le 15 septembre 2025.

Contact et Renseignements

Si vous avez la moindre question concernant le dossier de candidature, envoyez un courriel à admissions-masters@iad-arts.be